



Compte rendu CSA FS du 26 mars 2024

Solidaires Finances publiques a débuté cette séance par la lecture d'une liminaire rappelant que si la DGFIP reste le service public donnant la plus grande satisfaction aux Français, ce n'est pas le cas du taux de satisfaction des agents de la DGFIP pour leur administration.

Cette liminaire rappelait également que nous n'avons toujours pas de médecin du travail. Le directeur a répondu sur ce point, suite à notre insistance, en nous indiquant qu'une rencontre avec le centre de gestion de l'Aude avait eu lieu et qu'un appel à candidature avait été fait par ce biais .

Affaire à suivre.

L'ordre du jour est ensuite évoqué.

Le procès verbal de la CSAL FS du 23 novembre 2023 est validé..

Le point 2 concernant le suivi des engagements pris en CSAL du 23 novembre 2023 indique que l'entretien des fontaines à eau est en cours et qu'un calendrier annuel est en place.

Ce suivi confirme également que le calendrier des formations validées par les représentants du personnel va être envoyé à chaque agent, demande maintes fois répétées et enfin validées.

Le budget est ensuite abordé.

L'enveloppe initiale s'élève à 59 624 euros répartie en deux parties :

- une enveloppe locale de 46 323 euros
- une enveloppe formations de 13 301 euros

les deux parties étant fongibles.

Le catalogue des formations est validé, les représentants du personnel ayant choisi de rejeter deux d'entre elles :

Mieux vivre le changement (pas au CSAL FS de supporter les réformes incessantes)
Eco conduite (à financer par le budget de la direction dans le cadre d'Ecofip)

Le budget global des formations s'élève à 24 652 euros montant très largement supérieur à l'enveloppe initiale avec un focus très important sur l'aspect incendie (formation obligatoire pour tous les agents).

Les formations validées : Yoga des yeux, prévention risques canins, maniement chaise incendie, risques routiers, secourisme PSC1 et habilitation électrique avec dans l'idéal un agent sur chaque site.

Les actions locales suivantes pour lesquelles il reste 34 972 euros sont validées :

- des boîtiers de sécurité incendie
- la maintenance des défibrillateurs
- l'aménagement d'un poste de travail validé par un médecin du travail de la région Occitanie

Sur ce dernier point et en l'absence de médecin du travail dans l'Aude, les demandes d'aménagement doivent se faire via le service RH.

Les représentants du personnel valident le budget en faisant remarquer l'absence de l'élaboration du DUERP et des actions qui en découlent.

Le directeur nous indique qu'il va se rapprocher de la Direction Générale sur le sujet et que des indications seront données à l'ensemble des chefs de service pour optimiser les délais de son élaboration.

En ce qui concerne la nouvelle note de service sur l'évacuation incendie qui indique que la moitié des agents seront guide-file et l'autre serre-file, les représentants du personnel ont fait modifier ce texte afin que la responsabilité des personnels ne puisse pas être engagée.

Le point suivant concerne les travaux de l'hôtel des finances de Narbonne.

Le directeur nous indique que le service supra-départemental espéré dans l'espace laissé vacant dans le projet de réaménagement du site était un centre de contact pour les professionnels avec une création au 01/09/2025. A ce jour aucune décision officielle n'a été prise mais le directeur estime que le projet est en bonne voie. Il nous confirme que le lancement des travaux pourra néanmoins débuter à la date prévue.

Les représentants du personnel lui font remarquer qu'il est très dommageable que l'ensemble du site ne soit pas désamianté dans son intégralité l'espace vacant étant exsangue de tous travaux.

En ce qui concerne la réorganisation des locaux, les représentants du personnel font remarquer que les services auraient pu être implantés différemment afin de suivre les demandes des agents. La fragilisation du bâtiment est également évoquée au vu de sa

situation actuelle et de la réorganisation des espaces archives. La création d'un espace de convivialité par étage est demandée ainsi que la création d'un point d'eau dans le local destiné aux acteurs de prévention.

Le nombre de toilettes en particulier au premier étage ainsi que leurs accès (passage par des archives pour certaines d'entre elles) sont abordés.

La direction nous indique qu'un espace de convivialité sera bien créé par étage, celui du premier étant pris sur une partie du nouvel espace de travail et celui du deuxième étage à prévoir en fonction de l'éventuelle arrivée du service supra-départemental. En ce qui concerne les archives, une nouvelle note de service sera produite afin de réduire de manière drastique leurs volumes.

Pour les autres points soulevés par les représentants du personnel, la direction nous indique en prendre note et que de nouveaux aménagements seront effectués.

Dans ces conditions, les représentants du personnel refusent de voter sur ce point en attendant la prise en compte définitive de leurs demandes et des annonces de la direction.

L'inspecteur santé sécurité au travail présente ensuite le rapport d'inspection qu'il a effectué sur ce site.

Il fait état de graves manquements à la sécurité incendie, à la sécurité électrique et à la problématique de l'amiante notamment dans le cadre des futurs travaux.

La direction nous indique avoir lancé des actions correctives dès la réception du rapport de l'ISST.

Les représentants du personnel y seront très attentifs au vu de la gravité et du nombre important de problématiques à résoudre.

Les registres santé sécurité au travail, accidents de service, aménagements de poste et fiche de signalement sont analysés.

La gestion de l'élargissement de l'utilisation des vélos électriques est abordée.

La direction nous indique qu'elle est toujours dans l'attente d'une réponse de la centrale. Des devis ont été effectués pour assurer les utilisateurs dans un cadre travail-domicile. La proposition faite par la direction serait d'assurer dans un premier temps un vélo sur chaque site. Affaire à suivre.

En ce qui concerne les fiches de signalement, les représentants du personnel demandent à ce qu'une attention tout particulière soit faite sur le sujet.

Solidaires Finances Publiques demande à ce qu'elles soient transmises au fil de l'eau afin d'assurer une meilleure réactivité.

La note d'orientations ministérielles est ensuite présentée avec six axes principaux dont la sécurisation des agents et le nouveau format DUERP avec un nouvel outil.

Solidaires Finances Publiques demande à ce qu'elle ne soit pas qu'un panel de bonnes intentions et que ses préconisations soient mises en application pleinement au niveau de la direction locale.

La réunion se termine par les questions diverses.

Une visite du site de l'hôtel des finances de Narbonne est actée en lien avec le rapport très alarmant de l'inspecteur santé sécurité sur ce site.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques dénoncent les difficultés liées à l'organisation de la visite de la trésorerie hospitalière de Carcassonne et à l'absence de compte rendu quatre mois après la fin de cette visite.

Dans ces conditions nous serons particulièrement attentifs au bon déroulement de celle prévue à Narbonne.